



Resiliation de contrat avec l'armée .

Par **Nightkiller**, le **07/10/2010** à **21:08**

Bonjour,

Voila , j'explique ma situation . Cela fait 1 ans et 8mois que je suis a l'armée .

Mais la je ne suis plus du tout motivé , j'ai la boule au ventre juste de rentrer , je suis donc en arret maladie jusqu'au 1er novembre pour dépression .

J'ai envi de me barrer , mais juste a lire tout les post comme quoi c'est la misere , mon chef de section n'est pas au courant que je veux partir .

Durant mon arret , je vais écrire au colonnel pour lui expliquer mes raisons de ma démissions , comme quoi je veux arreter .

J'ai une formation de sécurité qui m'attend derrière , si je fais croire que je veux reprendre mes études , est ce que cela peut passer ?

Qu'elle sont les démarches a suivre ?